

Paris, le 27 mai 2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Sécurité Sociale, le Groupe CRIT, CSOEC et CNCC rejoignent le Manifeste pour l’Inclusion des Personnes handicapées dans la vie économique**

Parmi les objectifs du Manifeste pour l’inclusion des personnes handicapées dans la vie économique, dont la création date de juillet 2019 et déjà signé par plus de 140 entreprises, figure en priorité celui d’engager les entreprises sur différents axes structurants favorisant l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : développer et pérenniser le lien entre les écoles et les entreprises, permettre aux jeunes, par les stages et l’apprentissage, de préciser leur projet professionnel, sensibiliser les collaborateurs au handicap, développer une culture managériale de la diversité, s’engager sur des achats responsables et créer des passerelles avec les ESAT et les entreprises adaptées.

Sophie Cluzel, Secrétaire d’Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes Handicapées félicite la Sécurité Sociale, la [Cnav](https://www.linkedin.com/company/cnav/) (Assurance Retraite), la [Cnam (Caisse nationale de l’Assurance Maladie)](https://www.linkedin.com/company/cnam-caisse-nationale-assurance-maladie/), [l’Urssaf](https://www.linkedin.com/company/urssaf-caisse-nationale/), la [Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales](https://www.linkedin.com/company/caisse-nationale-des-allocations-familiales/)), le Groupe CRIT, le CSOEC (Conseil Supérieur de l’Ordre des Experts-Comptables) et la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes) pour leur mobilisation en faveur de l’emploi et du handicap en signant le Manifeste pour l’inclusion des personnes handicapées dans la vie économique.

Christian Sanchez Co-président du Manifeste inclusion, se félicite de voir rejoindre les signataires par des entreprises ou des organismes qui, directement ou indirectement, à travers les réseaux d'entreprises qui sont leurs clients ou qu'ils accompagnent au quotidien, impactent des milliers de collaborateurs. Ces entreprises qu'il qualifient de citoyennes, se mobilisent et mobilisent leurs équipes pour tendre vers une société inclusive ou chacun à sa place. Il rappelle que le Manifeste Inclusion a pour objet d'engager le monde des entreprises pour proposer chaque personne en situation de handicap, sa place dans le monde économique. A travers des groupes de travail, des rencontres, le partage des expériences et des bonnes pratiques, des initiatives originales d'accueil des personnes handicapées, de collaborations originales avec le secteur adapté, de mise en œuvre d'innovations technologiques ou par la formation, c'est tout en mouvement citoyen qui s'affirme.

*Selon* ***Sophie Cluzel****, «*La mobilisation générale des entreprises en faveur de l’emploi des personnes handicapées constitue une priorité. L’emploi des personnes en situation de handicap ne doit en effet plus être considéré comme du simple ressort de spécialistes et nécessite la mobilisation de toutes les parties prenantes, associations, Etat, acteurs publics de l’emploi, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux, acteurs du secteur adapté et du médico-social dans une démarche d’engagement sans précédent. »

***Jean-Eudes Tesson, Président COR, Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale*** *dit, « La signature de ce Manifeste, par les branches Maladie, Famille, Retraite et Recouvrement, ainsi que par l’Ucanss, est une étape très importante pour la Sécurité sociale. Elle témoigne de notre engagement à tout mettre en œuvre pour décliner, à l’échelle de 150 000 collaborateurs et 300 employeurs locaux, une politique employeur engagée en faveur du handicap. Elle s’inscrit dans la continuité directe des actions déjà entreprises et notamment de nos partenariats avec l’Agefiph et le réseau Gesat, récemment signés ou renouvelés, qui nous aideront à activer tous les leviers nécessaires pour favoriser l’inclusion dans notre institution. »*

***Nathalie Jaoui, Présidente, Groupe CRIT****, affirme « C’est en étant un réel tremplin vers l’emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées, que nous contribuons, chaque jour, à rendre concrète une société plus inclusive. Nous devons donc être toutes et tous mobilisés pour atteindre cet objectif ! Travailler ensemble sur ces questions en partageant les bonnes pratiques ne peut être que bénéfique pour tout le monde. Ainsi, CRIT partage pleinement les valeurs et les engagements requis par le Manifeste Inclusion. La signature de celui-ci vient donc formaliser une réelle implication de notre Groupe sur ce sujet, et cela depuis longtemps »*

***Lionel Canesi, Président, Conseil Supérieur de l’Ordre des Experts-Comptables****dit « L’ordre National des Experts-Comptables souhaite s’engager pour porter les engagements du manifeste inclusion auprès des 21.000 experts-comptables de France, de leurs 130.000 collaborateurs et des 3 millions de TPE/PME qu’ils accompagnent au quotidien. L’inclusion des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur pour les entreprises en pleine période de relance de l’économie. »*

***Yannick Ollivier, Président, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes****, ajoute « Profession citoyenne, exerçant une mission d’intérêt général, les commissaires aux comptes ont une responsabilité particulière et un devoir d’exemplarité en matière d’inclusion. La CNCC rejoint le Manifeste avec l’ambition de contribuer, à travers une démarche active de sensibilisation et d’information, à une meilleure insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, aussi bien dans les cabinets qu’auprès des structures dans lesquelles nous intervenons. »*

**RAPPEL DES 10 ENGAGEMENTS DU MANIFESTE INCLUSION :**

1. L’accueil des élèves handicapés dans nos entreprises, dès le stage de 3ème, pour leur permettre d’imaginer clairement un futur professionnel et d’orienter leurs études.
2. L’accès des élèves et étudiants handicapés au monde de l’entreprise notamment par la voie de l’apprentissage, de l’alternance et du stage en entreprise.
3. L’accès à l’entretien de recrutement pour toute candidature de personnes handicapées ayant le profil et les compétences pour tous les postes disponibles.
4. La mise en œuvre régulière d’actions internes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations à l’égard des personnes handicapées.
5. La mobilisation de tout nouveau collaborateur autour des enjeux du handicap en entreprise lors de son accueil et de son parcours d’intégration.
6. L’optimisation de l’accès aux outils d’entreprise, notamment numériques, aux personnes en situation de handicap.
7. L’intégration de « l’accessibilité numérique » dans la conception des schémas directeurs des systèmes d’informations, et le développement des solutions numériques.
8. Le développement des engagements économiques avec les Entreprises Adaptées, les Etablissements Spécialisés d’Aide par le Travail et les Travailleurs Indépendants Handicapés dans le but de leur confier des commandes et des missions de sous-traitance répondant à nos exigences de qualité.
9. Le développement de passerelles avec les entreprises adaptées et ESAT afin de permettre l’intégration de personnes handicapées dans toutes les entreprises.
10. L’intégration de critères sociaux relatifs au handicap et à l’inclusion dans les appels d’offre et les prérequis pour y souscrire, afin d’engager l’ensemble de nos partenaires dans cette approche inclusive.

**Les entreprises signataires du Manifeste Inclusion (à date du 26 mai 2021)**

ACCOR, ADEO, AIR FRANCE, AKKA TECHNOLOGIES, ALTICE FRANCE, AMAZON FRANCE LOGISTIQUE, AMUNDI, AON, APICIL, ARKEMA, ASSYSTEM, ATOS, AUCHAN RETAIL, AUSTRALIE, AVIVA, BANQUE BPE, BAYER, BNP PARIBAS, BOUYGUES, BPIFRANCE, CAFE JOYEUX, CAPGEMINI, CARREFOUR, CEGOS, CGI, CNAF, CNAM, CNAV, CNCC, CSOEC, CONTENTSQUARE, COVEA, CREDIT AGRICOLE, DECATHLON, DELOITTE, DENTSU, DOCTOLIB, ECONOCOM, EDF, ELIOR, EMOVA GROUP, ENGIE, ESSEC BUSINESS SCHOOL, EXPLEO, EY, FINANCIERE HERVE, FNCA, FONCIA, FONDATION ENTREPRENDRE, FRANCE TELEVISIONS, GENERALI, GRDF, GROUPAMA, GROUPE ADP, GROUPE ARES, GROUPE BPCE, GROUPE CASINO, GROUPE CRIT, GROUPE LES ECHOS - LE PARISIEN, GROUPE PARTNAIRE, GROUPE RENAULT, GROUPE ROCHER, GROUPE SOS, GROUPE TF1, HACHETTE LIVRE, HARMONIE MUTUELLE, HAVAS, IPSEN, JULES, KLESIA, L’OREAL, LA BANQUE POSTALE, LA FRANCAISE DES JEUX, LA GARANDERIE AVOCATS, LE GROUPE LA POSTE, LEGRAND, LEROY MERLIN, LVMH, MABEO INDUSTRIES, MACIF, MANITOU GROUP, MANPOWERGROUP, MANULOC, SEMMARIS, MEDEF, MICHELIN, MICROSOFT, MOLOTOV, NAVAL GROUP, NESTLE FRANCE, OFI ASSET MANAGEMENT, ONE POINT, ORANGE, ORANO, OUI CARE, PLASTIC OMNIUM, PRISM’EMPLOI, PSA GROUPE, PWC, RADIO FRANCE, RANDSTAD, REXEL FRANCE, RICOL & LASTEYRIE, RTE, SAFRAN, SALESFORCE, SAMSIC, SCHNEIDER ELECTRIC, SCOR SE, SIEMENS, SILL ENTREPRISES, SNCF, SOCIETE GENERALE, SOFINORD, SOPRA STERIA, STEF, STMICROELECTRONICS, SUEZ, SYNERGIE, TEREVA, THALES, THE ADECCO GROUP, THUASNE, TOTAL, U2P, UNIBAIL-RODAMCO-WESTFILED, UCANSS, URSAFF, VALEO, VEOLIA, VERLINGUE, VICAT, VINCI, WAVESTONE, WORLDLINE

|  |  |
| --- | --- |
| Contact presse Secrétariat d’Etat chargé des Personnes Handicapées  [seph.communication@pm.gouv.fr](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr) | Contact Manifeste Inclusion  Julie Feniger, Déléguée Générale  06 47 28 91 80  [jfeniger@manifesteinclusion.fr](mailto:jfeniger@manifesteinclusion.fr) |